

2M2C COURTAGE
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 €
Siège Social : 1 050 Chemin des Exquerts -ZA la Tapy - 84170 Monteux
RCS AVIGNON 793 831 678

Procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires

réunie le 30/06/2025

L'an deux mille VINGT CINQ
Le 30 juin,
A 10 heures 00,

Les actionnaires de la société 2M2C Courtage, Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000€, divisé en 200 actions de 15 € chacune, dont le siège social est situé, 1 050 Chemin des Exquerts- Za la Tapy - 84 170 MONTEUX, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le Président selon lettre remise en main propre à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par M. Alain PICTON, en sa qualité de Président.
La société 1688 représentée par M. Kamel AICH est appelée comme scrutateur.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 200 actions sur les 200 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le quorum requis, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- la feuille de présence reprenant la liste des actionnaires et les pouvoirs des actionnaires représentés,
- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024,
- le rapport de gestion établi par le Président,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que le texte du projet des résolutions ainsi que tous les documents et informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions présentées à leur approbation ont été communiqués aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social, conformément au délai fixé par les statuts.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.



Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2024 et quitus
- Approbation des charges non déductibles
- Affectation du résultat de l'exercice social clos
- Approbation des éventuelles conventions conclues au titre de l'article L227-10 du Code de Commerce.
- Questions diverses
- Délégation des pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Ensuite, le Président présente et commente les comptes sociaux avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion exposant l'activité au cours du dernier exercice écoulé, les résultats de cette activité et les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte et offre la parole à toute personne qui désirerait la prendre.

Le Président fournit toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Président, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 quitus de sa gestion au Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

DEUXIEME RESOLUTION

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale constate que les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code sont inexistantes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président, et décide d'affecter le bénéfice de 52 382€ au compte "report à nouveau » qui est désormais créditeur à hauteur de 225 003€.



Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate l'absence de conventions visées par l'article L227-10 du code de commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président à l'effet de réaliser les opérations ayant fait l'objet des résolutions ci-dessus.

L'Assemblée confère également tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le Président.

Le Président

SAS 2M2C COURTAGE
1050 CH. DES EXOUERTS ZA LA TAPY
84170 MONTEUX
SAS au capital de 3000€ - SIREN 793 831 678 - APE 6622Z
Société de courtage d'Assurances - N° ORIAS 13 008 560

2 M2C COURTAGE
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 €
Siège Social : 1 050 Chemin des Exquerts-ZA la Tapy - 84170 Monteux
RCS AVIGNON 793 831 678

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024


L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président, et décide d'affecter le bénéfice de 52 382€ au compte "report à nouveau" qui est désormais créditeur à hauteur de 225 003€.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

Certifié conforme
Le Président



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	318 200		318 200	318 200		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 738	363	1 375	29 012	27 636-	95.26-
	Immobilisations en cours				23 451-	23 451	100.00
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 400		1 400	13 407	12 007-	89.56-	
	Total II	321 338	363	320 975	337 168	16 192-	4.80-
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	196 152		196 152	23 555	172 597	732.76
	Autres créances	5 910		5 910	282 744	276 834-	97.91-
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	5 343		5 343	847	4 496	531.04	
Charges constatées d'avance (3)	377		377	299	78	26.12	
	Total III	207 782		207 782	307 444	99 662-	32.42-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	529 120	363	528 757	644 612	115 855-	17.97-

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 400

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024	12	Exercice N-1 31/12/2023	12	Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 3 000 Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	3 000		3 000			
	Réserves						
	Réserve légale	300		300			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	172 621		162 329	10 292	6.34	
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	52 382		10 292	42 090	408.96	
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	228 303		175 921	52 382	29.78	
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	46 516		78 995	32 479-	41.12-	
	Concours bancaires courants			777	777-	100.00-	
	Emprunts et dettes financières diverses	1 023		3 183	2 160-	67.85-	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	136 696		10 072	126 624	NS		
Dettes fiscales et sociales	33 563		130 482	96 919-	74.28-		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	82 657		245 182	162 525-	66.29-		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	300 455		468 691	168 236-	35.89-	
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	528 757		644 612	115 855-	17.97-	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

205 136

468 691

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2024 12			Exercice N-1 31/12/2023 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	745 207		745 207	858 120	112 913-	13. 16-
Chiffre d'affaires NET	745 207		745 207	858 120	112 913-	13. 16-
Production stockée				5 099	5 099-	100. 00-
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges				7 829	7 829-	100. 00-
Autres produits			199 587	35 236	164 352	466. 44
Total des Produits d'exploitation (I)			944 794	906 283	38 511	4. 25
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			603 832	663 252	59 421-	8. 96-
Impôts, taxes et versements assimilés			19 547	20 549	1 003-	4. 88-
Salaires et traitements			96 435	138 430	41 995-	30. 34-
Charges sociales			31 503	39 019	7 516-	19. 26-
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			363	23 267	22 904-	98. 44-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			10 502	1 576	8 926	566. 47
Total des Charges d'exploitation (II)			762 181	886 093	123 912-	13. 98-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			182 614	20 191	162 423	804. 45
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2024	12	31/12/2023	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 138		1 335		197-	14. 76-
Différences négatives de change			691		691-	100. 00-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 138		2 026		888-	43. 82-
2. Résultat financier (V-VI)	1 138-		2 026-		888	43. 82
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	181 476		18 165		163 311	899. 05
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	162 292				162 292	
Total VII	162 292				162 292	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	278 703				278 703	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	278 703				278 703	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	116 411-				116 411-	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	12 683		7 873		4 810	61. 09
Total des produits (I+III+V+VII)	1 107 086		906 283		200 803	22. 16
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 054 705		895 991		158 713	17. 71
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	52 382		10 292		42 090	408. 96

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

2M2C COURTAGE
Société par actions simplifiée au capital de 3 000 €
Siège Social : 1 050 chemin des Exquerts- ZA la Tapy
84 170 MONTEUX
RCS AVIGNON 793 831 678

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

-Modifications juridiques 2024

- AGO 30/06/2024 : Approbation des comptes 2023

-Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de cet exercice 2019

Au cours de cet exercice clos le 31 décembre 2024, la société a réalisé un chiffre d'affaires de **745 207€**.

Ventilation du chiffre d'affaires sur les grands Postes :

• Commissions POP SANTE	:	23 014€
• Commissions ALPTIS	:	10 280 €
• Commissions SAMASSUR	:	88 €
• Commissions ASSUREMA	:	659 737 €
• Commissions MIEL	:	42 983€
• Commissions APICIL	:	171€

- Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2024, date de la clôture de l'exercice, il y a lieu de signaler la survenance des événements suivants : NEANT



- Activité en matière de recherche et de développement.

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

-Prise de participation

Aucune prise de participation ou prise de contrôle dans une autre société n'a été effectué au cours de l'exercice.

- Information sur les délais de paiement

Exercice 2023

Total compte « Fournisseurs et comptes rattachés » : 10 072€, ventilés comme suit :

- Les Fournisseurs :
Solde au 31-12-2023 : 6 272€
Dont, à 30 jours : 6 272€
- Les Fournisseurs (factures non parvenues) :
Solde au 31-12-2023 : 3 800€
Dont, à 30 jours : 3 800€

Exercice 2024

Total compte « Fournisseurs et comptes rattachés » : 136 696€, ventilés comme suit :

- Les Fournisseurs :
Solde au 31-12-2024 : 132 896€
Dont, à 30 jours : 132 896€
- Les Fournisseurs (factures non parvenues) :
Solde au 31-12-2023 : 3 800€
Dont, à 30 jours : 3 800€

ACTIVITE DURANT L'EXERCICE

- Examen des comptes et résultats.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 944 794€ contre 906 283€ pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève 603 832€, contre 663 252€ pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 19 547€ contre 20 549€ pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements, salaires s'élève à 96 435€ contre 138 430€, pour l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 31 503€ contre 39 019€, pour l'exercice précédent.



L'effectif salarié au 31/12/2024 s'élève à 2 salariés.

La dotation aux amortissements sur immobilisation s'élève à 363€ au 31/12/2024.

Le montant des autres charges s'élève à 10 502€, contre 1 576€ pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint un total de 762 181€ contre 886 093€ pour l'exercice précédent.

En conséquence le résultat d'exploitation 2024 se traduit par un bénéfice de 182 614€ contre un bénéfice de 20 191€ pour l'exercice précédent.

Le résultat financier 2024 est déficitaire de (1 138) €, contre une perte de (2 026) € pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel 2024 est déficitaire de (116 411) €, contre un bénéfice de 0€ pour l'exercice précédent.

En conséquence, le Résultat de l'exercice clos le 31-12-2024 se solde par un bénéfice de 52 382 € contre un bénéfice de 10 292€ pour l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat.

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés font apparaître un bénéfice de 52 382€ affectés au compte "report à nouveau" qui s'élève désormais à 225 003€.

Compte tenu de cette nouvelle affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 228 303 € au 31-12-2024.

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons également d'approuver l'absence de dépenses et de charges visées à l'article 39-4 dudit code.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons d'approuver les éventuelles conventions visées à l'article L 227 - 10 et suivants du nouveau code de commerce et qui auraient été conclues au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à Monteux Le 30 juin 2025
Le Président

SAS 2M2C COURTAGE
1050 CH. DES EXQUERTS ZA LA TAPY
84170 MONTEUX
SAS au capital de 3000€ - SIREN 793 831 678 - APE 6622Z
Société de courtage d'Assurances - N° ORIAS 13 008 560

